



Manifestation contre la réforme des pensions

[Questions n°P2852 à P2860 – 17 mai 2018 – 15 h 30]

Le mercredi 16 mai, des dizaines de milliers de manifestants ont répondu à l'appel lancé par les organisations syndicales à manifester à Bruxelles contre la réforme unilatérale des pensions. Des membres de la Chambre de quasiment tous les groupes politiques ont exprimé leur sentiment sur la manifestation et ont demandé comment le ministre Bacquelaine compte réagir au signal qui lui a été adressé.

LE PARLEMENT INTERROGE

M. **Aldo Carcaci** (PP) appelle le ministre à une transparence maximale à propos de sa politique, afin que ni la gauche ni les organisations syndicales ne puissent encore mal interpréter ses décisions et fournir des informations erronées à la population.

Mme **Karin Temmerman** (sp.a) observe que le mouvement de protestation contre la réforme des pensions menée par le gouvernement a recueilli un large écho dans la société. Elle inflige un zéro pointé à la politique du ministre et l'exhorte à dissiper une fois pour toutes les incertitudes des citoyens.

M. **Wouter De Vriendt** (Ecolo-Groen) critique l'absence de vision du ministre. Le flou règne toujours en maître après quatre ans de politique en matière de pensions. Il est grand temps que le ministre prenne conscience de la réalité des inquiétudes des travailleurs à propos de leur pension.

M. **Vincent Van Quickenborne** (Open Vld) encourage le ministre à poursuivre imperturbablement sa réforme. Les premiers résultats positifs de celle-ci sont perceptibles, mais le travail est loin d'être terminé. Il épingle, par ailleurs, la réaction égoïste des organisations syndicales qui s'opposent aveuglément à toute réforme.

Mme **Catherine Fonck** (cdH) invite le ministre à mettre un terme à sa politique caractérisée par des décisions dures et unilatérales et à opter à l'avenir pour la voie d'une plus large concertation et d'une mise en œuvre progressive de sa réforme.

Mme **Sonja Becq** (CD&V) attribue les inquiétudes compréhensibles de la population à un manque d'informations précises. La loi sur les pensions est particulièrement complexe. Le ministre doit gagner la confiance de la population en fournissant aux citoyens des informations correctes. Il doit ouvrir le dialogue avec les partenaires sociaux de sorte à élargir l'adhésion à ses réformes.

Pour M. **Frédéric Daerden** (PS), assurer aux travailleurs une pension décente est une question de respect. La pérennité financière du régime des pensions n'est nullement compromise. Le ministre prête-t-il vraiment l'oreille aux aspirations de la population? Va-t-il enfin clarifier sa réforme?

M. **Raoul Hedebouw** (PTB-GO!) estime que la population comprend parfaitement les enjeux de la réforme, mais néanmoins la rejette. Il met au défi la majorité de réfuter les résultats de l'étude du PTB-GO!, laquelle démontre que les pensions belges sont 50% inférieures aux pensions françaises.

Selon M. **Georges Gilkinet** (Ecolo-Groen), la population n'est nullement opposée aux réformes, pour autant que celles-ci soient correctes et équitables. Il épingle en particulier la situation des femmes, dont le régime de pension s'est encore détérioré sous la présente législation.

RÉPONSE DU MINISTRE DES PENSIONS

Le ministre Daniel Bacquelaine déclare qu'il a parfaitement compris le message des manifestants à propos des métiers pénibles et du régime de la pension à points. Après l'approbation par le Conseil des ministres de l'avant-projet de loi sur la reconnaissance des métiers pénibles, la concertation sociale a débuté. Le ministre réalise que les attentes sont énormes, mais dès lors que tous les métiers ne pourront pas être reconnus comme « pénibles », il appelle à la raison. Les listes des métiers pénibles reconnus seront établies en étroite concertation avec les partenaires sociaux, sur la base d'éléments objectifs, définis par le Comité national des pensions. Il espère que le dispositif pourra entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Pour ce qui est du régime de la pension à points, celui-ci ne diffère pas fondamentalement des propositions formulées par la Commission de réforme des pensions. Il privilégie la carrière plutôt que l'âge du travailleur et élimine ainsi certaines inégalités. Il garantit, en outre, une évolution des droits de pension en fonction de l'évolution du salaire et instaurera, par conséquent, une plus grande équité, d'autant plus que la valeur de chaque point ne diminuera pas. Le ministre estime donc que l'on alimente inutilement les craintes à ce sujet.

Il souligne l'importance de cette réforme du régime des pensions : elle assurera la pérennité du financement du système, renforcera le lien entre la pension et la carrière et – très important – elle garantira, de surcroît, la solidarité entre les générations.

LE DERNIER MOT REVIENT AU PARLEMENT

Karin Temmerman, Wouter De Vriendt et Catherine Fonck demandent que l'on respecte les inquiétudes sincères des travailleurs à propos de leur pension. Si la solidarité entre les générations existe, chaque génération a droit à une pension légale décente.

Vincent Van Quickenborne observe que c'est la septième fois depuis 2011 qu'un gouvernement ayant le courage de s'attaquer à la réforme des pensions se heurte à des protestations. Il exhorte le ministre à ne pas renoncer à instaurer un régime de pension à points. **Sonja Beck** n'en démord pas: la population est préoccupée et les responsables politiques devraient s'en inquiéter. La seule option possible pour apaiser ces inquiétudes est celle d'une concertation ouverte avec les partenaires sociaux.

Frédéric Daerden se demande qui peut encore accorder le moindre crédit au ministre des Pensions. Partir à la retraite à 65 ans avec une pension décente, voilà à quoi aspirent les citoyens. Selon **Raoul Hedebouw**, tout responsable politique réellement de gauche doit impérativement s'opposer au régime de la pension à points, qui est synonyme de diminution des pensions. Les deux députés plaident non seulement pour la solidarité intergénérationnelle, mais surtout pour une solidarité intra-générationnelle, entre les riches et les moins nantis.

Georges Gilkinet l'affirme: la population n'est pas opposée au principe d'une réforme, mais elle réclame des mécanismes de correction sociale suffisants. Le ministre Bacquelaine se doit de défendre des pensions décentes et ce n'est pas à lui d'assurer l'équilibre budgétaire en rabotant les pensions!

[Flash d'information sur les questions orales posées en séance plénière. Après la séance, vous trouverez une version plus complète des interventions des divers orateurs ici : tinyurl.com/y9scv4wf.]